



Déclaration de conformité CE

Par la présente,

Steenbakkerij Vande Moortel NV
Scheldekant 5
9700 Oudenaarde (België)

déclare que tous les pavés en terre cuite, conçus pour application intérieure (sol) et/ou pour une couverture satisfont à l'annexe ZA de la norme EN 1344: 2013/ac: 2015 selon système 4 de la conformité.

Les produits susmentionnés satisfont au marquage CE dans les domaines suivants:

- DIMENSIONS ET TOLERANCES DIMENSIONNELLES
- RÉSISTANCE AU GEL/DÉGEL
- CHARGE DE RUPTURE TRANSVERSAL
- RÉSISTANCE À L'ABRASION
- RÉSISTANCE AU GLISSEMENT
- REACTION AU FEU

Audenarde, 1 décembre 2019.

Mr. Peter Vande Moortel (Directeur Général)